

Conseil d'École n°1, 2019-2020

Mardi 5 novembre 2019 à 18h15

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Emmanuel BOUTHENOT (papa de Théobald en GS)
 - Emmanuelle CORDEROCK (maman d'Émy en CE1 et Jeanne en PS)
 - Julie GONTHIER (Maman d'Arsène et de Bérénice en CP)
 - Nicolas JANAUD (papa de Samuel en GS)
 - Sébastien ROGLIARDO (Papa d'Oscar en MS)
 - Sabrina TEXANDIER (maman d'Elléa en GS)
- Enseignant(e)s :
 - Adeline ERASO (GS et CP)
 - Aube HAGENMÜLLER (CE1 et CE2)
 - Astrid LE ROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CM1 et CM2)
- ATSEM :
 - Cassandra LAPEYRE (GS et CP)
- Accueil Périscolaire :
 - Stéphane GARRIGUES
- Mairie :
 - Jean MERLAUT (Maire)
 - Maryse MERLAUT (Adjointe)

1.1 Résultats de l'élection des RPE

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 11/10/2019 avec une liste unique. Le taux de participation est de 53% (à peu près équivalent à l'année précédente).

A noter, qu'il y a moins d'erreurs de vote cette année.

1.2 Présentation des membres du conseil d'école et rappel du règlement d'un conseil d'école

Rappel de la composition et des attributions du conseil d'école (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

2 Bilan de rentrée des effectifs et répartitions

En préambule, il est rappelé que l'équipe enseignante reste stable et que l'équipe d'ATSEM reste inchangée.

2.1 Présentation des effectifs pour la rentrée 2019

- Maternelles : 39
 - PS : 10
 - MS : 15
 - GS : 14
- Élémentaires : 47
 - CP : 12
 - CE1 : 10
 - CE2 : 9
 - CM1 : 9
 - CM2 : 7
- Total : 86 (répartis sur 67 familles)

En janvier 2020, une famille de 3 élèves (CM2, CE2 et MS) quittera l'école suite à déménagement.

Les effectifs baissent mais le seuil de fermeture de classe n'est pas atteint pour le moment.

2.2 Première projection pour 2020

8 inscriptions potentielles en petite section pour l'année prochaine, plus 2 demandes extérieures (demandes non traitées pour le moment).

3 Domaine pédagogique : Projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Évaluation d'école et résultats de circonscription

Une évaluation d'école va avoir lieu à la demande du Directeur. En terme de calendrier, l'Inspecteur a annoncé « le printemps ». Des précisions doivent être demandées dans les prochains jours.

L'objectif de cette évaluation est de faire un point sur les dispositifs pédagogiques, le contexte organisationnel et également rassurer les parents d'élèves sur d'éventuelles inquiétudes concernant le niveau scolaire à Baurech.

Notre école fait partie des écoles « à prioriser » en termes d'accompagnement pour l'Inspecteur, concept qui reste à définir par ses soins au cours de l'évaluation de l'école. Néanmoins, nous savons d'ores et déjà que :

- L'école sera désormais prioritaire pour les remplacements des enseignants absents
- L'Inspecteur pourrait assister aux prochains conseils d'école
- Un suivi de cohortes d'élèves sera mis en place (a priori des groupes d'élèves qui seront suivis sur 2 ans : les modalités de définition et de suivi de la cohorte restent à définir plus précisément avec l'Inspecteur)
- En théorie, l'école devrait également être prioritaire au niveau du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)

Dans les faits, cette dernière mesure est néanmoins privée de portée.

En effet, pour mémoire, la cellule du RASED est en principe composée comme suit :

- un maître E (aide pédagogique : il s'occupe des problèmes propres aux apprentissages scolaires)
- un maître G (aide rééducative : il s'occupe des problèmes liés aux rapports qu'un élève peut avoir avec l'école)
- un psychologue (aide psychologique : il s'occupe des difficultés ou des troubles des apprentissages)

Dans notre secteur, il n'y a pas de Maître G et le Maître E est en arrêt depuis décembre 2016. Le dispositif est donc très incomplet, ce qui est regrettable compte tenu des difficultés sérieuses rencontrées par certains élèves de l'école.

Les RPE envisagent de contacter l'Inspecteur à ce sujet pour lui signifier leur inquiétude et lui demander de la visibilité sur le retour à la normale de la mise en œuvre de ce dispositif.

Le Directeur évoque la possibilité de prévoir un Conseil d'École exceptionnel afin de rendre compte de l'évaluation de l'école. Sans aller jusqu'à exiger un tel Conseil d'École, les RPE souhaitent a minima bénéficier d'un retour synthétique et feront un suivi lors des prochains Conseils d'École.

Sans produire de chiffre précis, le Directeur précise que les taux d'échec aux évaluations des élèves de Baurech doivent être pris avec précaution, compte tenu de la faiblesse des effectifs. De plus, dans la seule classe des CM1, 3 élèves vont être dirigés vers des ITEP (Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques) et ne peuvent donc en aucun cas entrer dans le cadre de l'évaluation.

Les résultats d'évaluation des 6ème (CM2 de l'année dernière) seront disponibles d'ici fin novembre, les RPE en demanderont l'analyse lors du prochain Conseil d'École.

3.2 Projet d'École

Il s'agit d'un projet quinquennal dont le bilan définitif sera établi fin 2020. Pour mémoire, l'équipe pédagogique avait défini les axes suivants :

- **Axe 1 : Vivre ensemble à l'école**
 - Redéfinir les champs d'actions des différents acteurs de l'école
 - Améliorer le climat scolaire, le rendre propice aux apprentissages
 - Développer des situations de vie collectives, associatives et coopératives
- **Axe 2 : Les dimensions du langage (lecture, écriture, communication)**
 - Réduire la difficulté scolaire (lecture/écriture et les activités induisant la lecture ou l'écriture)
 - Développer les capacités à s'exprimer et à communiquer
- **Axe 3 : Une articulation inter-cycles**
 - Renforcer la cohésion inter-cycles
 - Développer des projets communs aux trois cycles
 - Créer des outils communs pour assurer la continuité d'un cycle partagé
- **Axe complémentaire : Parcours éducatif à la santé**
 - Éduquer à la santé
 - Établir des démarches de prévention
 - Veiller à la protection de la santé des élèves

Le nouveau projet va être retravaillé en fonction des résultats des évaluations des CP, CE1 et des 6ème. Il sera présenté ultérieurement.

Sébastien Rogliardo propose une réflexion autour de l'apprentissage des « gestes qui sauvent » (sur une session de 2h). Le Directeur confirme son intérêt à ce sujet.

Mise à jour postérieure : L'Education Nationale est en train de mettre en place un plan de formation qui courra de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire avec comme objectif un continuum de formation en 3 temps :

- Le "Porter Secours" en Cycle 2/3 (pouvant être mis en place par n'importe quel enseignant)
- Les "Gestes qui sauvent" en 5ème (formation de 2h35 en présentiel avec matériel pour 15)
- Le "PSC1" (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) d'ici la fin de la 3ème

3.3 Dispositifs pédagogiques : manuels et outils pédagogiques, RASED, APC,...

3.3.1 Manuels et outils pédagogiques

L'école étant très peu dotée en manuels scolaires, des investissements ont été réalisés à titre personnel par les enseignants. Les RPE relèvent que cette solution ne peut être poursuivie tant sur le principe que sur la pérennisation des ouvrages à disposition de l'école car en cas de départ, les enseignants emporteront bien évidemment les ouvrages acquis avec leurs deniers personnels.

Quelques pistes existent pourtant :

- Le Directeur précise qu'une mutualisation des ouvrages est prévue entre les écoles du voisinage
- La bibliothèque de Baurech peut commander des ouvrages en fonction des besoins des enseignants et leur mettre les ouvrages à disposition

En parallèle, les RPE s'étonnent de ce que l'Ecole n'ait pas bénéficié du plan bibliothèque 2019 qui aurait peut-être pu permettre de bénéficier d'une subvention de 1500 € pour doter les bibliothèques des classes. Ni la mairie, ni l'équipe pédagogique n'ont eu connaissance de ce dispositif pour 2019.

Mise à jour postérieure : le dispositif existait bien en 2019, le dossier a été transmis pour information au directeur mais pas de retour à ce jour (à suivre lors du prochain Conseil d'École).

3.3.2 APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles ont lieu le mardi et le jeudi pendant la pause méridienne. Maintenant les maths sont inclus.

3.3.3 Aide aux devoirs

Une enveloppe exceptionnelle de 12h a été débloquée en début d'année suite au projet présenté par l'Ecole. Les séances ont eu lieu de 16h30 à 17h30 sur 2 jours pendant 3 semaines à raison de 6h pour les CE et 6h pour les CM. 50% des effectifs ont suivi ces séances. Le dispositif est plafonné à 10 élèves mais il n'y a pas eu de problématique de dépassement du plafond. Lors de ces séances, l'accent a été mis sur la méthodologie.

3.3.4 Suivi individualisé

Le suivi de chaque élève de la Petite Section au CM2 est encore en cours de réflexion et amélioration. Cela fait partie des priorités de l'école dans la problématique globale de gestion des difficultés scolaires.

3.4 Sorties scolaires et autres projets pédagogiques.

- PS/MS (une sortie par période est prévue)
 - 1 sortie d'une journée a eu lieu à la ferme pédagogique du Kikiwi (La Sauve) le 23/09 : découverte des gros animaux, pique-nique puis éveil sensoriel et soin
 - Ludothèque de Villenave d'Ornon le 21 novembre (thématique animaux)
 - Noël : cinéma ou théâtre
 - Février : Museum d'Histoire Naturelle
 - Mars : spectacle carnaval des animaux version jazz
 - Fin d'année : zoo de la Teste de Buch
- GS/CP (projet axé sur les Pays du Monde)
 - Septembre : Classe rousse à Taussat (exploration de l'environnement proche)
 - Novembre/Décembre : Russie et pays du froid
 - Mars : spectacle sur les oiseaux d'Amazonie et un atelier autour du Quechua (langue Inca)
 - Une soirée parents visant à partager les savoir-faire est également envisagée.
- CE1/CE2
 - Visite guidée de Bordeaux et du Muséum d'Histoire Naturelle (étude des régimes alimentaires des animaux)
 - Maison de la nature à Sadirac (étude des interactions entre les insectes et la nature)
 - A venir : Maison de la poterie à Sadirac et visite du musée de la Céramique (création d'objets en argile, observation du travail de potier)
 - Le projet de fresque sous le préau est mis de côté pour pour le moment car le conseiller pédagogique demande à ce que celle-ci soit réalisée par les élèves. Or cela nécessiterait un volume horaire d'encadrement par l'artiste très important et donc un budget trop élevé pour une seule classe.
- CM1/CM2
 - Septembre : Classe rousse à Taussat (exploration de l'environnement proche)
 - Sortie conjointe avec les CE à Maison de la nature à Sadirac
 - A venir : la classe participera peut-être à un festival de court métrage (cinéma)
 - Projet : la classe devrait participer à la RoboCup

Un séjour de fin d'année (de GS à CM2) dans le Pays Basque avec participation financière des parents est toujours à l'étude.

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4.1 Budgets municipaux

Fonds bien utilisés et le budget culture est mis largement à contribution.

4.2 Bilans financiers coopératifs OCCE

La coopérative de l'Ecole présente un solde positif de 4K€ en septembre 2019 après remboursement de 3,7 K€ de l'OCCE pour le voyage de fin d'année dernière.

4.3 Hygiène et sécurité

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu, ce qui a révélé que des piles de détecteurs incendie étaient HS. Les RPE demandent des éclaircissements sur le programme de maintenance des détecteurs. Aucune réponse claire n'étant apportée, un suivi mail de cette question avec la municipalité est à prévoir.

Mise à jour postérieure : toutes les piles ont été changées. Il n'en reste pas moins qu'un protocole de test régulier devra être instauré.

En revanche, le temps d'évacuation est satisfaisant. Un second exercice est prévu en février.

Un plan de confinement tempête est également prévu sur l'année.

4.4 Les équipements informatiques et numériques

4.5 Travaux et réparations

Remplacement de l'ensemble des luminaires néons (vétustes) dans toutes les classes par des équipements à LED (plus économes en énergie).

Un essai de nettoyage de la façade de l'Ecole au Karcher est demandé par les RPE (peut être avant Noël, validé par Mme Maryse Merlaut).

5 Vie de l'école : vie scolaire et vie périscolaire

5.1 La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire

Rappel : l'APS est agréé pour 20 maternelles + 14 élémentaires. La séparation en 2 groupes est toujours un succès.

Concernant l'organisation de la pause méridienne, il y a toujours 2 services de restauration :

- PS, MS, GS et CP à 12h
- CE1, CE2, CM1 et CM2 à 13h

Le permis à point mis en place par la Mairie (pour le 2ème service uniquement) fonctionne bien. L'obligation d'un repas alternatif hebdomadaire (entrée en vigueur en novembre 2019) est respectée.

En conclusion, la pause méridienne se passe bien, les difficultés de l'année dernière sont résolues.

5.2 Passage à la semaine de 4 jours

Les RPE interrogent également l'équipe pédagogique et l'APS pour connaître leur ressenti sur le passage à 4 jours, après 2 ans d'expérience :

- APS : Rien à signaler
- S. Lescourret : il est bénéfique d'avoir une matinée plus longue (les apprentissages denses y sont concentrés) et une après-midi plus courte. Les RPE demandent s'il y a un impact sur la possibilité de finir le programme : non a priori.
- A. Hagenmüller : pour les élémentaires, une matinée de plus était bénéfique.
- Pour les maternelles, ce rythme de 4 jours est beaucoup plus adapté.

Les RPE notent donc qu'il n'y a pas de consensus sur la question des rythmes scolaires.

5.3 Manifestations 2019-2020

L'organisation des animations reste un peu floue en lien avec la possibilité de disparition de l'EBB, mais le marché et le spectacle Noël seront néanmoins assurés.

La Fête de l'Ecole (carnaval) est également maintenue.

6 Questions diverses

6.1 Secours

Suite à une interrogation soulevée lors de la réunion de rentrée de l'Ecole, les RPE souhaitent savoir qui accompagne un enfant avec les pompiers si les parents ne sont pas joignables ?

Le Directeur précise qu'un enseignant peut être autorisé par l'Inspecteur à quitter l'Ecole pour accompagner l'enfant en attendant qu'un protocole soit arrêté avec le Médecin scolaire (avant son départ en retraite). L'établissement de ce protocole devra être suivi lors du prochain Conseil d'École.

Monsieur Le Maire ajoute qu'il pourrait également autoriser une des ATSEM à partir pour accompagner l'enfant.

6.2 Motricité des GS

Lors de la réunion de rentrée des GS, Adeline ERASO a évoqué des difficultés à organiser les activités de motricité des GS, faute notamment d'espace dédié.

Les RPE demandent des explications complémentaires sur ce point afin de pouvoir comprendre les difficultés rencontrées.

Mme Eraso rappelle l'organisation des activités de motricité :

- 2 séances d'1h par semaine (trajets compris quand ces activités ont lieu dans la salle des fêtes)
- Jeux collectifs en 1ère période
- 2ème période : jeux de lancers sous le préau

Adeline Eraso demande l'accès à la salle des fêtes pour organiser les jeux d'opposition et d'expression corporelle pendant l'hiver. La municipalité annonce qu'elle va entamer une réflexion sur ce sujet. Ce point sera à suivre lors du prochain Conseil d'École.

7 Les représentants des parents d'élève de l'école de Baurech

Titulaires	
Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald - GS) 06 17 29 01 91 rpe@openics.org	Nicolas JANAUD (Papa de Samuel - GS) 06 63 92 48 48 nicolas.janaud@gmail.com
Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Emy - CE1) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr	Alexandra SEVERIN (Maman de Jade - GS) 06 15 37 96 05 alexandra.severin@gmail.com
Suppléants	
Julie GONTHIER (Maman de Arsène et Bérénice - CP) 06 44 26 16 77 julie.gonthier@outlook.fr	Sébastien ROGLIARDO (Papa d'Oscar - MS) 06 43 05 91 80 sebrogli@gmail.com
Fabienne PINET (Maman de Léonie - GS)	Sabrina TEXANDIER (Maman de Elléa - GS) 06 15 37 96 05

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves (<https://rpe-baurech.fr/>). Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.